

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1612/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 518/6° L du 5 octobre 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés portant ouverture de crédits supplémentaires au budget du Service local. exercice 1968.

n° 1612/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
18 octobre 1968

Numéro JO
n° 22 du 12/11/1968

Date du numéro
12 novembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 518/6°L du 5 octobre 1968 de la Commission permanente de la ' Chambre des Députés -du Territoire Français des Afars et des Issas portant ouverture de crédits supplémentaires au budget du Service local (exercice 1968).